

Faculté de médecine



REAN3DS Diplôme d'études spécialisées en médecine intensive



Gestion du programme

MINT Département de médecine interne
 Responsable académique : Martin Goenen
 Contact : P. Denisty
 Secrétariat du service de soins intensifs
 Tél. 027642705
 E-mail denisty@rean.ucl.ac.be

Commission d'enseignement

Président : M. Goenen
 Membres : BULPA Pierre, CLEMENT de CLETY Stephan, COL Jacques, DETAILLE Thierry, DIVE Alain, EVRARD Patrick, GONZALEZ Manuel, HANTSON Philippe (Vice-Président), INSTALLE Etienne, JACQUET Luc-Marie, LATERRE Pierre-François, MOULIN Didier, REYNAERT Marc, VAN CAENEGEM Olivier, WITTEBOLE Xavier. Un représentant des MACCS.

Conditions d'admission

Ce programme est accessible aux médecins spécialistes en anesthésiologie, chirurgie, médecine interne ou une de leurs subdivisions, et pédiatrie.

Demande d'admission

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique.

Structure générale du programme

La durée totale de la formation est fixée à 24 mois temps plein et couvre l'éventail complet des activités de médecine intensive. Un maximum de 12 mois de formation à temps plein peut être effectué durant la spécialité de base (à partir de la 4e année) dans un service agréé. Durant ces 24 mois, 3 mois de stages à temps plein au minimum et 6 mois au maximum doivent être effectués dans un service d'urgences agréé.

Contenu du programme

Stages

24 mois à temps plein, répartis sur les diverses unités de soins intensifs, chirurgicales, médicales et pédiatriques agréés dont 3 mois à temps plein dans un service d'urgence agréé.

Au maximum une année pourra être effectuée à partir de la 4e année de la spécialisation de base. Un minimum de 12 mois doit être effectué dans un centre universitaire agréé.

Enseignement

1re année

<u>REAN3120</u>	Eléments de base en médecine intensive et médecine d'urgence[35h]	Stéphan Clément de Cléty, Jacques Col, Jean Bernard Gillet, Etienne Installé, Pierre-François Laterre (coord.), Marc Reynaert
<u>REAN3100</u>	Séminaires de soins intensifs et de réanimation[90h]	Stéphan Clément de Cléty, Jacques Col, Alain-Michel Dive, Abdul Wahed El Gariani, Patrick Evrard, Jean Bernard Gillet, Manuel Gonzalez, Philippe Hantson, Etienne Installé, Luc-Marie Jacquet, Pierre-François Laterre (coord.), Philippe Meert, Didier Moulin, Marc Reynaert
<u>REAN3110</u>	Tours de salle de soins intensifs[90h]	Stéphan Clément de Cléty, Jacques Col,

Alain-Michel Dive, Abdul Wahed El Gariani, Patrick Evrard, Jean Bernard Gillet, Manuel Gonzalez, Philippe Hantson, Etienne Installé, Luc-Marie Jacquet, Pierre-François Laterre (coord.), Philippe Meert, Didier Moulin, Marc Reynaert

2e année

REAN3120

Eléments de base en médecine intensive et médecine d'urgence[35h]

Stéphan Clément de Cléty, Jacques Col, Jean Bernard Gillet, Etienne Installé, Pierre-François Laterre (coord.), Marc Reynaert

REAN3100

Séminaires de soins intensifs et de réanimation[90h]

Stéphan Clément de Cléty, Jacques Col, Alain-Michel Dive, Abdul Wahed El Gariani, Patrick Evrard, Jean Bernard Gillet, Manuel Gonzalez, Philippe Hantson, Etienne Installé, Luc-Marie Jacquet, Pierre-François Laterre (coord.), Philippe Meert, Didier Moulin, Marc Reynaert

REAN3110

Tours de salle de soins intensifs[90h]

Stéphan Clément de Cléty, Jacques Col, Alain-Michel Dive, Abdul Wahed El Gariani, Patrick Evrard, Jean Bernard Gillet, Manuel Gonzalez, Philippe Hantson, Etienne Installé, Luc-Marie Jacquet, Pierre-François Laterre (coord.), Philippe Meert, Didier Moulin, Marc Reynaert

Recherche clinique

Le candidat doit participer activement à la recherche clinique du service et doit présenter un travail scientifique.

Évaluation

L'évaluation des connaissances du candidat se fera par un contrôle continu assuré par le maître de stage et par des examens portant sur les matières enseignées. En outre, le candidat devra réaliser un travail scientifique présenté au cours d'une leçon publique et à un congrès de soins intensifs national ou international et/ou publié dans une revue scientifique reconnue.

Après avoir rempli toutes les conditions exigées par la Commission d'enseignement, le candidat pourra recevoir le titre de *diplômé d'études spécialisées en médecine intensive*.